



PLAINTÉ N° : 21-21-0021

Anne-Marie Racicot c. Lovedip Sandhu (permis n°68258)

Date de l'audience : 19 janvier 2022

Lieu : À distance via la plateforme TEAMS

Heure : 9 h 30

Procureure pour la plaignante : M^e Anne-Marie Jutras

Procureur pour l'intimée : s.o.

Étape : Audience sur Requête en vertu de 122.0.1 du *Code des professions*

Le Conseil de discipline : M^e Pierre R. Sicotte, président
M. Stéphane Giguère, inf. aux., membre
Mme Marie-Hélène Ouellet, inf. aux., membre